

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse
Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
Band: 82 (1988)

Artikel: Réseau monastique et canonial de part et d'autre du Jura au XIIe siècle
Autor: Locatelli, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-130191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RENÉ LOCATELLI

RÉSEAU MONASTIQUE ET CANONIAL DE PART ET D'AUTRE DU JURA AU XII^e SIÈCLE

Le thème de ma prestation peut apparaître trop général et prématuré par rapport aux communications de la journée qui traitent de façon plus raisonnable d'un seul ordre ou d'abbayes de même observance: n'est-ce pas téméraire de vouloir présenter les réseaux monastiques et canoniaux de part et d'autre du Jura en si peu de temps, sans tomber dans la schématisation outrancière ou la sèche énumération? Le projet ne se justifie que s'il est considéré, non comme un bilan définitif, mais comme le point de départ de recherches ultérieures destinées à amender et à compléter cette première esquisse. Dans cette perspective, il se devait d'élargir le plus possible son contenu et son aire d'application afin de permettre des comparaisons valables.

C'est pourquoi, notre recherche ne s'est pas limitée aux seuls moines, mais a pris en considération les chanoines réguliers, dont l'essor et l'action complètent si admirablement l'œuvre des premiers au XII^e siècle. Comment comprendre, en effet, les modalités de l'implantation religieuse, les relations de voisinage, les rivalités éventuelles sans envisager le phénomène dans son double aspect monastique et canonial? Les historiens reconnaissent volontiers aujourd'hui que la réforme grégorienne, entendue dans son sens large, a été aussi le temps des chanoines, qu'elle a suscité une expansion canoniale équivalente à celle des moines.

La région étudiée, qui va de Saint-Claude, dit alors Saint-Oyend de Joux, à Morteau, comprend, outre la chaîne proprement dite du Jura, une partie des plateaux suisses, de Genève à Neuchâtel. Quatre diocèses se partagent inégalement cette frange montagneuse au XII^e siècle: Lyon et Genève pour l'extrémité méridionale, Besançon et Lausanne dont les limites suivent approximativement la ligne de crête. Cependant ces divisions ne nuisent en rien à l'unité incontestable de cet ensemble, qui fait l'objet de notre première partie et qui permet de mieux comprendre la physionomie du réseau monastique et canonial, thème des seconde et troisième parties.

I. UNE RÉGION DE CONTACTS

Dominée par la chaîne du Jura qui en constitue l'ossature, la région que nous étudions ne manque pas d'originalité en ce début du XII^e siècle, puisqu'elle semble sortir d'une profonde léthargie et que, loin de s'ériger en barrière infranchissable, le massif montagneux se prête aisément à des échanges avec les pays limitrophes, tant au plan politique que religieux.

L'accroissement de la documentation donne l'impression que le Jura perd alors de sa répulsion et s'ouvre progressivement à la colonisation agricole, alors que, durant une grande partie du premier millénaire, la contrée paraissait avoir repoussé l'homme. Cette aversion reposait sur une triple série d'éléments hostiles: relief, climat, végétation, le tout se résumant aux Joux forestières, si répandues dans la toponymie de ces pays et si familières aux historiens. Longtemps inutiles de par leur caractère sauvage et leur abondance, ces Joux commencent à intéresser religieux et laïcs au début du XII^e siècle, comme nous le verrons plus loin.

Autre cliché classique de cette géographie historique, l'existence de profondes échancrures transversales, appelées cluses, et empruntées depuis des temps plus ou moins anciens par les routes. La célèbre *Via francigena*, qui se coule de Jougne à Pontarlier et conduit de Lausanne à Salins, ne constitue qu'un tronçon de la voie internationale reliant la France à l'Italie par le col du Grand-

Saint-Bernard. Route des pèlerins, des « Romieux », des croisés et des marchands, elle a toujours constitué un trait d'union entre les deux versants de la montagne, un itinéraire de pénétration des influences religieuses, dont témoigne la petite église Saint-Maurice de Jougne, une des plus anciennes de Franche-Comté, alors rattachée au diocèse de Lausanne. Son rôle paraît donc déterminant, même si sa fonction commerciale n'est pas mesurable dans les textes avant la fin du XIII^e siècle.

Beaucoup plus discrètes, les routes méridionales, qui passent par les cols de Saint-Cergue et de la Faucille, apparaissent tardivement dans les documents, seulement à l'époque qui nous intéresse, à la faveur des échanges monastiques ou canoniaux qui ont lieu entre Molesme et Aulps, entre Abondance et Salins, ou plus occasionnellement lors de déplacements d'abbés: ainsi ce miracle concernant Odilon de Cluny († 1049), qui avait perdu un précieux sacramentaire entre Saint-Oyend et Genève et que l'abbé de Saint-Claude retrouve intact, au printemps suivant, après la fonte des neiges! Grâce à ce trafic routier, si peu actif soit-il en ce début du XII^e siècle, le Jura perd de son caractère répulsif, les hommes et les idées circulent davantage, la géographie administrative de la région acquiert une plus grande consistance.

Les pouvoirs en place, entendus au sens large, jouent un rôle incontestable et privilégié dans l'établissement du réseau prioral, car la plupart des fondations proviennent de l'initiative de membres de l'aristocratie locale. Aussi une bonne connaissance du milieu féodal, des relations lignagères et vassaliques, qui se sont tissées de part et d'autre du Jura, permettrait de mieux comprendre les modalités de l'implantation religieuse, comme le laissent entrevoir plusieurs des exemples cités au cours de cet exposé. Comté de Bourgogne et Pays de Vaud relèvent tous deux de l'Empire germanique depuis l'annexion du royaume de Bourgogne en 1032. Cette mouvance se traduit par une suzeraineté, souvent lointaine, que plusieurs empereurs ont tenté de rendre plus sensible, au moins dans la partie septentrionale du royaume, en créant une chancellerie de Bourgogne, confiée tour à tour à l'archevêque de Besançon (1046), puis aux évêques de Sion (1082) et de Lausanne (après le concordat de Worms). D'autres, tels Lothaire III et Frédéric I, au début de son règne, ont préféré se reposer sur un recteur, choisi parmi les Zaehringen.

L'aristocratie a profité de la faiblesse des derniers rois rodolphiens ou de l'accaparement des souverains franconiens pour affirmer ses prétentions d'autonomie et créer des principautés territoriales puissantes. Le mouvement est plus précoce à l'ouest, puisque les descendants d'Othe-Guillaume dominant incontestablement les pays entre Saône et Jura érigés en comté de Bourgogne, et qu'au début du XII^e siècle, s'individualise à son tour le petit comté de Montbéliard. Est-ce la proximité des trois évêchés de Genève, Lausanne et Sion, tous trois dotés d'importants pouvoirs régaliens, qui a retardé ce rassemblement des terres laïques du côté suisse ? Peut-être, mais, au XII^e siècle, la maison de Savoie entreprend son expansion au-delà du lac Léman, faisant bénéficier de son influence les abbayes savoyardes qu'elle patronne, telles Aulps et Abondance.

Les relations politiques de part et d'autre du Jura s'intensifient à cette époque grâce à la personnalité des comtes de Bourgogne. Tandis que, par une habile politique matrimoniale, Guillaume le Grand (1057–1087) élargit son aire d'influence à la Champagne, à la Lorraine et à la Maurienne, ses successeurs directs s'installent solidement dans le Pays de Vaud : Renaud II épouse une Oltingen et transmet à son fils, Guillaume, non seulement une partie du patrimoine maternel, mais une culture germanique qui valut à ce dernier le surnom de l'Allemand. L'ancrage outre-Jura, consolidé par une autre alliance matrimoniale avec les Zaehringen, aurait sans doute continué si le destin n'y avait mis brusquement fin avec l'assassinat, à Payerne en 1127, de Guillaume IV et de son vassal, Pierre de Glâne. Eclate alors un problème de succession, qui marque bien le caractère bivalent de la principauté : l'héritier comtois, Renaud III († 1148), se heurte aux prétentions des Zaehringen, soutenues par l'empereur Lothaire III. Battu par les *Theothonici* en 1133, Renaud perd les possessions suisses et doit se replier sur son seul comté de Bourgogne. Cet échec aurait pu être compensé quelques années plus tard (1156) par le mariage de sa fille héritière, la comtesse Béatrice, avec le jeune empereur Frédéric Barberousse, mariage qui préluait à un ambitieux projet bourguignon. Malheureusement, accaparé par les affaires italiennes et le schisme victorin, le souverain n'eut pas le temps de conduire une politique régionale efficace, ce qui fit le jeu de certains de ses rivaux, les Zaehringen ou les comtes de Savoie, par

exemple. Ainsi, tout au long du XII^e siècle, d'incessants rapports se nouent entre seigneurs comtois, vaudois et savoyards...

A un échelon inférieur, l'aire des relations familiales s'étend aussi de la Champagne à l'Helvétie, avec les Durnes, les Roucy, les Maligny, les Grandson, les Jur ou Jorat, les Montfaucon..., avec Garin ou Guérin, moine de Molesme, abbé d'Aulps, puis évêque de Sion, apparenté aux seigneurs de Mousson et de Montbéliard, avec aussi saint Bernard, proche des Grancey, des Maligny et des Blonay, avec enfin ces Cicon, d'origine comtoise, cités dans le cartulaire de Montheron en 1177 et possessionnés dans le district d'Echallens etc... De même la pénétration des seigneurs de Montbéliard-Montfaucon à la fin du XII^e siècle présuppose des liens antérieurs avec les Neuchâtel ou les Grandson, témoin ce Ponce de Montfaucon, présent à Lausanne, en 1137, aux tractations qui précèdent la création d'Hauterive, ou cet Amédée qui assiste vers 1140 à Romainmôtier aux obsèques d'Ebald de Granson, fondateur de l'abbaye du Lac-de-Joux. Est-ce Frédéric Barberousse qui investit les Montfaucon d'une partie de la seigneurie d'Orbe pour contrebalancer le pouvoir des Zaehringen? La tradition le voudrait.

Ces suggestions mettent en évidence le rôle privilégié de quelques grands lignages associés aux pouvoirs en place et à la plupart des réalisations politiques et religieuses. Par l'étendue de leurs possessions, par leur mobilité, par le réseau d'alliances qu'elle tisse de la Champagne au Pays de Vaud, cette élite n'est pas sans rappeler l'aristocratie carolingienne, car elle domine la société ecclésiastique et laïque et se trouve directement impliquée dans l'implantation des établissements religieux. Une étude critique de la noblesse, dans la mesure où la documentation le permet, apporterait la solution de nombreuses questions relatives à la formation du réseau prioral, même si, au cours du XII^e siècle, les liens de parenté se déroulent dans un espace géographique plus restreint.

Perceptible et influente dans le domaine politique, l'osmose s'accomplit de façon encore plus évidente et indiscutable au plan culturel: les deux versants du Jura parlent les mêmes langues romanes, partagent la même civilisation et ont en commun de nombreuses institutions, qu'il empruntent pour une très large part aux pays de l'ouest, c'est-à-dire à la Bourgogne ducale et au

royaume de France. Cette situation crée sans aucun doute un sentiment, sinon d'unité, du moins de solidarité qui facilite les rapports et les échanges, et qui accorde la préférence à tout ce qui vient de l'ouest, témoin cette sorte d'entente cordiale qui semble présider aux relations des évêques de Lausanne avec leurs métropolitains, tout au long du XII^e siècle.

Les institutions ecclésiastiques contribuent de façon non négligeable au rapprochement des deux provinces. Entre les suffragants de Bâle, de Lausanne et de Belley et les archevêques de Besançon existent des habitudes, des usages institutionnels, des occasions de rencontre plus ou moins fréquentes: synodes, élections, consécrations épiscopales. Parmi les trois suffragants, l'évêque de Lausanne occupe une place particulière, tant à cause de la proximité des lieux, de la communauté de langue que des circonstances historiques: l'Eglise de Besançon, par exemple, possède depuis fort longtemps – ils sont attestés dès le X^e siècle – des biens à proximité de Lausanne, à Cully et à Romanel.

Cette complicité trouve une excellente application au plan du recrutement, puisque plusieurs prélats de Lausanne ont fait une grande partie de leur carrière ecclésiastique dans le diocèse de Besançon: ainsi Guy de Maligny (vers 1134–1148), dont un oncle (ou l'un de ses grands-oncles), portant le même nom, a été doyen du chapitre cathédral Saint-Etienne de Besançon vers 1111/1115 et que lui-même ou un homonyme exerce les fonctions d'archidiacre dans ce diocèse, de 1129 à 1153. Deux autres dignitaires bisontins occupent par la suite le siège de Lausanne: Landry de Durnes, doyen du chapitre cathédral de Saint-Jean de 1145 à 1160, élu ou promu évêque au moment où le schisme victorin exigeait des hommes dévoués à la cause de Frédéric Barberousse, et Gérard de Rougemont, doyen de Saint-Etienne (1203–1220). Inversement, l'homme de confiance du pape Alexandre III, nommé par lui à l'évêché de Lausanne, Roger de Vico-Pisano, remplit les fonctions de légat pontifical et reçoit pour mission d'effacer les traces du schisme dans le diocèse de Besançon.

N'exagérons pas toutefois l'importance de cet axe ouest-est, au point de sous-estimer toute ouverture vers le sud, vers cette Savoie où certains lignages, tels les Faucigny, jouent au début du XII^e siècle un rôle exceptionnel: trois de ses membres occupent à

la même époque les sièges de Genève (Guy, 1083–1119), de Maurienne (Amédée, 1112–1124) et de Lausanne (Guy ou Girold, 1105–1126/29), tandis que Arducius, évêque de Genève, (1135–1185) présente l'originalité d'avoir assisté à la fois au concile schismatique de Pavie (1159) et à celui, œcuménique, de Latran III (1179) sans être autrement inquiété! Tous ces exemples, tous ces faits qui exigeraient davantage de commentaires et d'éclaircissements, corroborent cette idée fondamentale: entre le comté de Bourgogne et le Pays de Vaud, les hommes et les idées circulent au XII^e siècle et créent un réseau de relations propices aux échanges et souvent responsables des implantations religieuses, monastiques ou canoniales.

II. LE RÉSEAU MONASTIQUE

Il ne s'agit pas d'étudier la mise en place du réseau ni d'en suivre l'évolution, mais de dresser une large problématique dégageant les traits spécifiques et insistant plus particulièrement sur les phénomènes d'osmose qui se produisent d'un diocèse à l'autre. Pour étayer la démonstration et éviter de longs développements, je m'appuierai sur la carte et les tableaux annexes, qui résument les données documentaires.

La chronologie de l'implantation monastique se réfère évidemment à l'apparition successive des différents ordres, sans toutefois en suivre servilement le déroulement. Les grandes abbayes bénédictines, souvent antérieures à l'an mil et même à l'époque carolingienne, n'ont pas procédé à une colonisation systématique de la région, même Saint-Oyend, alors davantage tourné vers le diocèse de Lyon que vers le Jura proprement dit. Que reste-t-il de ce premier réseau, après que les grands établissements ont dû passer par des phases successives d'adaptation, en particulier à l'époque féodale, durant laquelle ils ont eu tendance à se rétracter, à se replier sur eux-mêmes et à abandonner leur caractère international? L'on pourrait penser que l'essor clunisien, l'épanouissement de la réforme grégorienne, le grand élan monastique et canonial qui a accompagné cette dernière, ont

étouffé le monachisme traditionnel; l'exemple que nous étudions, montre une réalité plus nuancée. Sans doute Luxeuil a-t-elle disparu de notre horizon, mais d'autres abbayes assurent alors la relève, même si la plupart le font de façon très modeste et occasionnelle, telle Savigny qui reçoit d'Henri IV des biens à Lutry. Quelques rares créations ont lieu, comme Cerlier (ou Erlach) contemporaine de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon. Mis à part le cas de Saint-Oyend, la pénétration des grands établissements périphériques reste superficielle et confirme leur manque de dynamisme ou le peu de liens qu'ils ont gardés avec la région. Laissons de côté la Chaise-Dieu, qui se rattache déjà au nouveau monachisme et dont la percée modeste semble liée à l'influence des comtes de Bourgogne (Renaud III, favorable à l'arrivée des moines casadéins à Faverney), pour examiner le cas de Saint-Oyend.

Le monastère offre l'exemple d'une adaptation réussie et réalisée au temps même de la réforme grégorienne. Si, à l'époque carolingienne, il étendait son rayonnement loin de sa base géographique, il perd alors un certain nombre de possessions éloignées. Sous la pression des circonstances et pour éviter un déclin inexorable, il entreprend au cours du XI^e siècle une reconversion temporelle et devient véritablement un établissement jurassien, conformément à son titre de Saint-Oyend de Joux, jetant ainsi les fondements de la future terre de Saint-Claude. Sans entrer dans le détail de cette métamorphose, la carte et les tableaux illustrent l'intérêt que porte l'abbaye au Jura et à ses versants: l'implantation d'ermitages à Mouthe, sorti de l'anonymat grâce à la personnalité de Simon de Valois, et au Lieu, juste en face des prémontrés du Lac-de-Joux, le réseau de prieurés et d'églises que l'abbaye obtient au début du XII^e siècle dans le pays de Gex, manifestent clairement sa nouvelle orientation et font d'elle le monastère bénédictin le mieux considéré et le mieux doté de la région. C'est ainsi qu'il bénéficie du mouvement de restitution d'églises opéré par les laïcs avec la complicité des évêques de Genève et de Besançon. Cette vitalité remarquable de Saint-Oyend est à souligner, car le nouveau monachisme met involontairement l'ancien sur la touche, dans la mesure où il capte à son profit l'essentiel des faveurs laïques.

Si le XI^e siècle correspond en général à l'essor de l'Ordre clunisien, il faut reconnaître que ce dernier se produit dans la région avec un décalage, conformément d'ailleurs à ce qui se passe dans le diocèse de Besançon et qui aboutit à la fondation, non plus de grandes maisons, mais plutôt de prieurés secondaires complétant un réseau plus ancien, mais très lâche. Du côté comtois, Mièges et HautePierre prennent la suite d'établissements délaissés, tandis que Morteau, dû à l'influence des Durnes et des Montfaucon, préfigure l'ouverture d'une nouvelle transversale en direction de la Suisse, avec également la volonté des clunisiens de participer à la colonisation du Jura. C'est ainsi que du côté helvète les créations se concentrent au pied du versant oriental, de Corcelles à Vallorbe; il s'agit pour la plupart d'humbles fondations qui n'abritent probablement pas de communauté suffisante pour y mener une vraie vie conventuelle et qui ont plutôt l'allure de centres de gestion. Seules, Payerne et Romainmôtier ont la taille de véritables abbayes. Etabli à proximité de la route internationale, le prieuré de Romainmôtier rayonne de part et d'autre du col de Jougne, avec des possessions au-delà de Pontarlier, dans la Chaux d'Arlier (Bannans et Sainte-Colombe), malgré les incessantes tracasseries des sires de Joux et de Salins qui cherchent à étendre leurs droits de ban sur les hommes du monastère. Au début du XII^e siècle, le prieuré trouve le moyen d'obvier à cet obstacle en utilisant le raccourci qui, de Jougne, conduit directement à Frasne par le lac de Saint-Point, dit alors de Dampvauthier: c'est le long de ce nouvel itinéraire qu'il établit deux pied-à-terre, dont l'un devient bientôt le prieuré rural de Vaux, tandis que le second, l'ermitage de Mont-du-Fourg, connaît une existence très éphémère.

Prenant la suite immédiate des clunisiens, les moines de Molesme assurent la transition avec les cisterciens, par leur règle de vie comme par leur rapide succès qui préfigure celui des fils de saint Bernard. Pour expliquer le rayonnement de cette abbaye champenoise aussi loin de sa base géographique, il ne suffit pas de mettre en avant le nouvel idéal ascétique qu'elle incarne, il faut aussi rappeler l'influence des hommes qui le portent et le favorisent; parmi eux, Garin, futur abbé d'Aulps (vers 1110), issu, selon la tradition, d'un châtelain de Mousson et par là apparenté aux comtes de Bar et de Montbéliard, eux-mêmes alliés par

mariage aux comtes de Maurienne. A partir de là, nous avons le fil conducteur qui conduit Garin et ses compagnons à Aulps, puis à Balerne, utile relais sur la route de Champagne, et enfin dans les différents établissements qui constituent la filiation de Molesme. L'exposé de B. Chauvin explicitera les modalités de ces différentes créations, en particulier celles des principales maisons; quant à Saint-Sulpice et Blonay, ce sont de simples prieurés ruraux, dus, le premier à l'intervention d'un seigneur du Valais, Guy de Bex, le second à l'action personnelle de l'évêque de Lausanne, Guy de Maligny, originaire des environs de Molesme.

L'arrivée plus massive des cisterciens après 1130 ne bouleverse pas la physionomie générale du réseau monastique: en effet, à côté des créations proprement dites, pour la plupart assez éloignées du Jura (Montherond, Haucrêt, Hauterive, Chézery et Buillon), les moines blancs ont procédé par substitution, c'est-à-dire par intégration à leur ordre d'anciennes maisons, à commencer par celles qui relevaient de Molesme (Bonmont, Balerne, Aulps). Comme plusieurs exposés abordent ces problèmes, je n'entrerai pas dans les modalités de leur implantation et limiterai mes propos à quelques remarques générales, en soulignant d'abord l'étonnante concentration du mouvement dans la décennie 1130–1140, puis la répartition des filiations.

Normalement l'expansion cistercienne vers le nord du royaume de Bourgogne et vers l'Empire germanique relevait de la zone d'influence de Morimond et de ses filles immédiates (Bellevaux, puis Lucelle); c'est ainsi que pour fonder Montherond dans les dernières années de son pontificat, l'évêque de Lausanne, Guy de Faucigny, fait naturellement appel à l'abbaye comtoise de Bellevaux, créée en 1119 sur les bords de l'Ognon. Mais nous savons que les voyages de saint Bernard en Italie, lors du schisme d'Anaclet, ont modifié la distribution initiale des rôles et, sans provoquer pour autant de rivalité avec Morimond, amené l'abbé de Clairvaux à propager l'observance cistercienne dans le sud-est, et comme Clairvaux s'est assez vite spécialisée dans la récupération des anciennes abbayes, Bernard a dû se faire un point d'honneur de convaincre les anciennes filles de Molesme à adopter les usages des moines blancs, avec la complicité de l'évêque de Lausanne et de différents seigneurs.

Toutefois la création de Mont-Sainte-Marie à l'extrême fin du XII^e siècle n'obéit plus au schéma traditionnel, tant par le caractère tardif de sa fondation que par les motivations politiques qui la sous-tendent. Elle ne sort pas du néant puisqu'elle prend la suite d'une petite «fraternité» évoluant vers une régularisation de plus en plus poussée: là vivaient, en effet, quelques laïcs qui faisaient appel pour leur direction spirituelle, soit aux chanoines de Montbenoît, soit aux prémontrés du Lac-de-Joux, soit aux cisterciens de Buillon, non sans subir de fortes pressions de la part des chapelains, souvent trop pressés de leur faire adopter leurs propres usages. Dans un tel contexte de tensions, la décision finale est suggérée, sinon imposée par les sires de Salins, qui, pour servir le prestige et les intérêts religieux de leur lignage et pour conforter leur mainmise sur le Haut-Doubs, en font une abbaye cistercienne, directement rattachée à Clairvaux. En reprenant à leur compte les ambitions des moines de Romainmôtier qui avaient voulu équiper la route de Frasnè à Jougne de structures d'accueil, ils entendaient aussi se placer dans la conquête des Joux, à laquelle se livraient les habitants de Pontarlier et les religieux de tous ordres.

III. LE RÉSEAU CANONIAL

Si les moines, voués par leur profession de foi à la fuite du monde, n'échappent pas aux pressions temporelles, politiques ou économiques, à plus forte raison devine-t-on le poids de ces dernières sur les chanoines qui n'ont pas renoncé au service pastoral ou hospitalier. Fallait-il pour autant les écarter de notre enquête au risque de fausser les résultats globaux? En effet, le Jura a fait l'objet d'une intense pénétration canoniale qui, tout en se pliant aux impératifs généraux de l'implantation monastique, présente néanmoins quelques caractères spécifiques.

La chronologie du mouvement est d'abord plus tardive, puisque les chanoines de Montbenoît et les prémontrés du Lac-de-Joux n'arrivent pas avant la deuxième décennie du XII^e siècle et que l'expansion se prolonge durant toute la seconde moitié du

siècle. Comme chez les moines, la pluralité est de règle et fait intervenir prémontrés et chanoines réguliers de saint Augustin, les seconds offrant un plus large éventail d'activités, dont celles orientées vers les fonctions hospitalières, dans lesquelles se spécialise Saint-Bernard de Montjoux, par exemple. Enfin, dernière différence, alors que l'impulsion monastique vient essentiellement de l'ouest, très partiellement du sud-ouest, la diffusion canoniale se fait à partir du sud, grâce à trois centres: Abondance, Montjoux et Saint-Maurice d'Agaune; toutefois cette observation ne peut être généralisée à l'ensemble du diocèse de Besançon, qui subit en la matière des influences plus variées et plus périphériques.

Comme pour les moines, mes propos se limiteront à quelques remarques générales visant chacune des grandes observances canoniales. Le cas des prémontrés, par ailleurs abordé à propos d'Humilimont, illustre le rôle de certains animateurs et l'efficacité de leur réseau de relations personnelles, en l'occurrence Barthélémy de Joux, évêque de Laon (1125–1150), dont les origines jurassiennes ne font pas de doute et expliquent les contacts qu'il maintient avec une région éloignée de son diocèse. Si bien des aspects de sa vie restent encore dans l'ombre, d'autres le classent d'emblée dans cette minorité agissante, entièrement dévouée à la réforme: comme Jarenton de Saint-Bénigne ou le clunisien Damas Joret et bien d'autres Bourguignons et Comtois, il participe à la Reconquista, aux côtés des Roucy de Champagne et fait partie du groupe de prélats qui évoluent dans l'entourage de Calixte II, un autre Comtois, également fidèle à sa petite patrie. Grâce à Barthélémy de Joux, qui avait dans son évêché les abbayes de Saint-Martin de Laon et de Prémontré, il n'est plus nécessaire de recourir à un hypothétique passage de Nortbert dans le Jura pour justifier de l'arrivée inopinée d'une colonie norbertine sur les bords du lac de Joux en 1126; c'est lui, qui a dû jouer le rôle d'intermédiaire, mais néanmoins déterminant, entre les prémontrés et les seigneurs de Grandson. Dès lors, se nouent avec les Laonnais des relations plus régulières, qui expliquent qu'en 1134 Anséri, archevêque de Besançon et le comte Renaud III aient appuyé l'affiliation de la collégiale de Corneux à l'Ordre des chanoines blancs. Grâce à ces premiers monastères, qui assurent la fonction de relais et d'abbayes mères, l'expansion de Prémontré

dans la région se comprend mieux, les deux abbayes de Corneux et du Lac-de-Joux collaborant à cette œuvre pieuse et participant de commun à la création de Fontaine-André vers 1143.

Le mouvement canonial atteint son apogée, après que Montbenoît, Agaune et Abondance ont adopté la règle des chanoines réguliers de saint Augustin. Nous connaissons le prestige et l'influence dont avait joui dans le haut Moyen Age l'antique abbaye de Saint-Maurice, aussi bien dans le diocèse de Besançon qu'en Suisse, mais elle a mal vécu l'époque féodale. Grâce à sa position sur la route du Grand-Saint-Bernard qui s'anime dès le XI^e siècle, grâce au rôle de ses abbés maintes fois promus au siège épiscopal de Sion, grâce surtout à l'adoption de la régularité canoniale vers 1127/28, l'abbaye amorce alors un incontestable redressement, qui ne parvient cependant pas à lui redonner tout son ancien lustre, toute sa puissance temporelle: la plupart de ses biens, inféodés depuis longtemps à des laïcs, tant dans le comté de Bourgogne que dans le Pays de Vaud, restent hors de son véritable contrôle, tandis que certaines de ses filiales, comme Abondance, acquièrent leur propre indépendance. Aussi son réseau prioral se limite-t-il à quelques terres ou à quelques églises, avec surtout un hôpital à Salins et une *cella* à Laval.

Faut-il retenir la tradition qui fait de Montbenoît une obédience lointaine d'Agaune? Aucun document du XII^e siècle ne confirme cette version et la réalité rattache plus prosaïquement cette abbaye au schéma habituel: la formation d'un prieuré canonial, peut-être d'origine érémitique, le patronage des sires de Joux désireux d'avoir leur propre monastère, la personnalité du prieur Narduin, probablement issu du lignage de Joux, l'appui enfin des prélats, tant de Besançon que de Lausanne, tout concourt à transformer bien vite le prieuré en abbaye et à lui assurer une dotation temporelle convenable. Néanmoins, Montbenoît ne parvient pas à créer de filiale au Pays de Vaud malgré les églises qu'elle y acquiert avant 1141, certainement grâce aux largesses de l'évêque de Lausanne (encore lui!) et des seigneurs de Grandson ou de Cossonay; elle reste surtout un monastère comtois et lorsqu'Agaune lui cède en 1184 l'obédience de Laval, Saint-Maurice agit davantage par opportunité que par solidarité envers une ancienne maison qui aurait été de sa dépendance.

Avec Abondance et Montjoux, le mouvement canonial aborde un rayonnement incontestable, qui intéresse largement les deux versants du Jura. Installée au cœur du Chablais, la première maison doit sans doute son dynamisme à la puissance de ses protecteurs, les comtes de Maurienne et les évêques de Genève, ainsi qu'aux relations qui se sont établies au-delà de la Savoie depuis plusieurs décennies. Il est d'ailleurs très significatif que son expansion en terre comtoise ait lieu seulement dans la seconde moitié du XII^e siècle, après sa reconversion: détachée d'Agaune au début de ce siècle, elle adopte, en effet, la régularité canoniale vers 1128 et n'accède au rang abbatial qu'en 1144, suivant un cheminement comparable à Montbenoît. Mais alors que l'établissement comtois reste de taille moyenne, Abondance affiche après 1150 une vitalité remarquable, à en juger par son rapide essaimage: tour à tour naissent Sixt, Entremont, Filly, puis l'abbaye passe à des réalisations plus lointaines. Tandis que Montjoux colonise la route qui franchit le col de Jougne, Abondance s'infiltré dans le sud du Jura par le col de la Faucille jusqu'à atteindre bientôt Salins et ses salines, sans toutefois négliger l'itinéraire précédent, puisqu'elle acquiert des terres non loin de Pontarlier. Dans cette progression qui s'étale sur le dernier quart du siècle, elle donne l'impression de chercher l'implantation de relais, bien que les deux filiales qu'elle crée en pays comtois portent le titre d'abbayes: le Grandvaux et Goailles. Installés dans la terre de Saint-Claude, à proximité des chartreux de Bonlieu arrivés à la même époque, les chanoines du Grandvaux résultent d'une manœuvre des seigneurs locaux (Vienne, Montmorot) destinée, si non à contrecarrer la puissance de Saint-Oyend de Joux, du moins à profiter de ses embarras passagers pour prendre pied dans un territoire jalousement gardé jusque-là, ce que semblent confirmer les débuts difficiles et tumultueux de cet établissement. Comme Mont-Sainte-Marie, Goailles doit son existence à la volonté des sires de Salins qui transforment en abbaye le prieuré canonial de Beaulieu implanté aux portes mêmes de la ville depuis le milieu du XII^e siècle.

Quant à la maison (ou hospice) du Grand-Saint-Bernard, dit alors simplement de Montjoux, elle se distingue nettement de ses devancières par sa spécialisation hospitalière: elle accueille pèlerins et voyageurs dans les hospices ou hôpitaux qu'elle construit

proximité des principaux itinéraires qui traversent la région. Desservie depuis la fin du XI^e siècle par des chanoines réguliers, elle connaît une expansion surprenante, que le manque de documents ne permet guère d'expliquer. A peine en saisit-on le résultat final ou quelques instantanés très fragmentaires, par exemple lorsqu'elle concède des terres ou des églises à l'abbaye d'Accey ou à Saint-Paul de Besançon, ou lorsque l'Église de Lausanne dresse son pouillé de 1228. Dans la liste de ses possessions au XII^e siècle, ce qui frappe c'est leur extraordinaire dispersion : sans doute y relève-t-on une réelle attraction de la route de Jougne à Salins ou Besançon, qui concentre la plupart des maisons, mais l'existence d'obédience près de Dole, de terres à proximité de la route de Vesoul, d'églises dans la vallée de l'Ognon ne laissent pas de surprendre l'historien et de l'interroger sur l'origine de ces biens, sur leur destination initiale. En outre, la mention de ces hospices dans les chartes de la seconde moitié du XII^e siècle corrobore l'idée d'une animation routière et une volonté systématique de créer des infrastructures d'accueil. Quoiqu'il en soit de ces hypothèses, le réseau canonial ainsi élaboré par divers établissements acquiert une réelle importance à la fin du siècle et supporte aisément la comparaison avec celui des moines.

Un survol aussi rapide ne permet pas de tirer des conclusions définitives, sinon sous forme d'interrogations ou d'invitation à poursuivre la recherche. Ce recensement, qui se veut le point de départ d'une discussion, de mises au point, voire de rectifications ou de compléments, n'a rien d'un bilan définitif, puisqu'il laisse de côté certains ordres religieux. Par exemple, bien que mentionnés sur la carte, les chartreux n'apparaissent point dans cette recherche, leur implantation ne concernant que les marges méridionales de la région étudiée. En revanche, ce réseau mériterait d'être enrichi par l'adjonction des granges monastiques ou canoniales, par la liste des églises paroissiales relevant des établissements retenus ici, seule façon d'apprécier le véritable rayonnement de ces derniers, sans trop de distorsion.

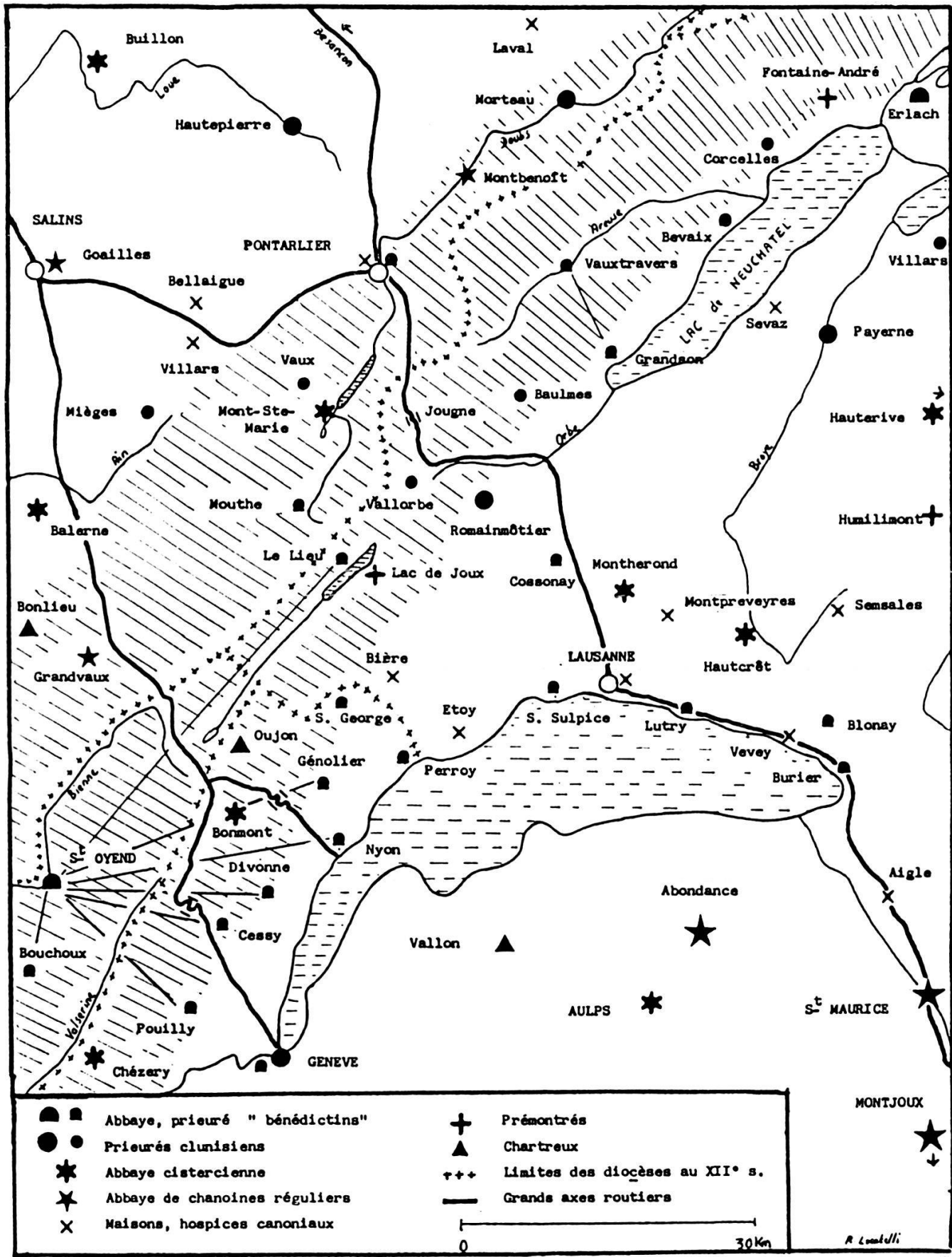
Pour compléter cette esquisse trop statique, j'ajouterai quelques remarques inspirées encore par la carte et les tableaux. D'abord des absences qui ne manqueront pas d'étonner même l'observateur peu attentif : aucune abbaye féminine n'apparaît dans tout le

secteur géographique pris en considération et comme cette lacune ne provient pas de la documentation, elle pose interrogation à l'historien et exige des comparaisons avec les provinces avoisinantes. En revanche si les ordres militaires, les simples hôpitaux ou léproseries ne figurent pas dans ma recherche, ils existent dans la réalité, mais de façon si allusive qu'il est très difficile de les étudier correctement avant le XIII^e siècle, tout au moins dans notre région.

Les mots de congrégation, de chef d'ordre que l'on pourrait employer à l'égard de certaines abbayes comme Saint-Oyend, Montjoux ou Abondance, ont été volontairement omis, malgré le nombre plus ou moins important de leurs filiales. La raison en est simple: la plupart des établissements secondaires, appelés prieurés ou hospices, ne semblent pas correspondre à de véritables maisons conventuelles, mais seulement à des centres de gestion confiés à la responsabilité d'un ou deux moines, d'où les hésitations des documents de l'époque qui les qualifient tantôt d'églises, tantôt de prieurés. Rien ne permet en outre d'affirmer que ces ensembles monastiques ou canoniaux s'intègrent dans des structures centralisées comprenant un gouvernement, des organismes représentatifs, un peu sur le modèle de la *Carta caritatis*. Néanmoins le nouveau rôle dévolu aux prieurés souligne le changement survenu dans l'administration des grandes abbayes par rapport à l'époque carolingienne, qui voyait le temporel se répartir dans des villas, autour de cours ou manoirs; en les faisant bénéficier de la restitution des églises paroissiales, la réforme grégorienne a incité les monastères à modifier leurs structures en fonction de ces nouvelles possessions.

Parmi les nombreuses autres questions qui se posent encore, viennent bien évidemment les problèmes économiques, la puissance réelle de ce réseau, les intérêts financiers ou temporels en jeu. Nous avons maintes fois souligné la forte attraction des routes sur la fixation de la carte priorale pour nous dispenser d'y revenir. D'autres investissements, apparus indispensables aux moines comme aux chanoines, les ont obligés à s'organiser pour agir avec méthode et efficacité. Dans ces régions de montagne, l'approvisionnement en vin constitue l'une de ces préoccupations économiques et il faudrait examiner l'établissement de ce réseau en fonction de la répartition des grands vignobles jurassiens ou

LE JURA MONASTIQUE ET CANONIAL AU XII^e SIECLE



suisses. La possession de sel répond à un autre besoin, non moins vital, qui se perçoit très bien à travers la fascination exercée par Salins et ses salines sur la plupart des établissements religieux. Si Lons-le-Saunier joue aussi ce rôle, c'est à un moindre degré et surtout en direction de l'ouest, tandis que Salins attire les investissements de toutes les abbayes de la région étudiée ici et même au-delà : les mieux loties parviennent à y posséder un pied-à-terre baptisé cellier, hospice ou maison, tandis que la plupart doivent s'estimer heureuses d'obtenir une rente en eau salée ou muire, en sel ou en argent. La liste impressionnante dressée pour le milieu du XIII^e siècle confirme ce sentiment et explique l'intérêt économique des routes qui convergeaient vers Salins.

Enfin, l'encerclement de la montagne jurassienne par ce réseau d'abbayes et de prieurés suggère un autre thème de réflexion, partiellement abordé par les historiens : la mise en valeur de cette zone montagneuse avec toutes les rivalités qu'elle a engendrées. Ce dernier point mériterait à lui seul un exposé particulier, sinon un colloque, tant sont nombreux les incidents de ce genre au XII^e siècle. Dès 1126, Romainmôtier se voit freiner dans son expansion au-delà de Jougne par les sires de Salins qui tentent de limiter à leur seul profit la coutume du Jura, qui autorisait le défrichement des espaces inoccupées. Trente ans plus tard, les chanoines du Lac-de-Joux se heurtent aux bénédictins de Saint-Oyend, qui, pour empêcher leur progression vers le Noirmont, semblent avoir suscité l'ermitage du Lieu ; de même pour prévenir toute colonisation intempestive des autres abbayes établies à la périphérie du Jura, Saint-Claude forge alors de faux diplômes carolingiens proclamant ses droits de souveraineté sur le versant oriental, justement le plus menacé. A la fin du siècle, des querelles rebondissent, cette fois-ci du côté occidental, mettant aux prises le Grandvaux, Bonlieu et Saint-Oyend, Mont-Sainte-Marie et Mouthe ou Mont-Sainte-Marie et les bourgeois de Pontarlier, sans compter les clunisiens de Vaux... . Chaque fois il faut procéder à des bornages, à des échanges de terres, à des compromis, si bien que le réseau prioral n'est jamais définitivement constitué, il évolue au gré des circonstances.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

La publication de pièces justificatives (carte et tableaux) devrait normalement s'accompagner de références bibliographiques; mais comme chaque mention exigerait un renvoi particulier, nous y avons renoncé devant la masse de notes que représentaient de telles exigences et devant le nombre de pages qu'elles nécessitaient. Néanmoins, afin de permettre au lecteur de retrouver de lui-même ces références, nous indiquons les études récentes riches en bibliographie:

Boichard (sous la direction de J.), *Le Jura. De la montagne à l'homme*. Toulouse-Lausanne 1986.

Helvetia sacra:

I/3: *Le diocèse de Genève. L'archidiocèse de Vienne en Dauphiné*, par L. Binz, J. Emery, C. Santchi, Berne 1980.

II/2: *Die weltliche Kollegiatstifte der deutsch- und französischsprachigen Schweiz*, sous la direction de G. Marcal, Berne 1977.

III/2: *Die Orden mit Benediktinerregel. Die Zisterzienser und Zisterzienserinnen ...*, par C. Sommer-Ramer et P. Braun, Berne 1982.

Locatelli (R.), *De la réforme grégorienne à la monarchie pontificale. Le diocèse de Besançon (vers 1066–1220)*, thèse de doctorat d'Etat soutenue à Lyon II en 1984, à paraître.

1. Le réseau bénédictin

1.1. Les abbayes bénédictines proprement dites

AINAY (Lyon): prieuré Saint-George (2^e moitié du XII^e siècle)

La CHAISE-DIEU (dioc. de Clermont): prieuré de Vauxtravers
(avant 1107)
prieuré de Grandson
avant 1178

ERLACH (ou Cerlier): abbaye fondée à la fin du XI^e siècle

SAINT-MICHEL de la Cluse: prieuré de Burier vers 1163.

SAINT-OYEND (dioc. de Lyon):

Possessions dans le diocèse de Genève

Cessy:	église Saint-Denis (1099) prieuré Sainte-Marie-Madeleine (1091)
Divonne:	prieuré vers 1110, église et prieuré en 1184
Genève:	église Sainte-Marie-Madeleine (1110)
Génolier:	église en 1110, église et prieuré en 1184
Nyon:	église en 1110, église et prieuré en 1184
Pouilly:	église en 1110, église et prieuré en 1184
Prangin:	chapelle dépendant de Nyon (1184)
Saint-Cergue:	église en 1110
Saint-Génis:	église en 1110 chapelle dépendant de Pouilly en 1184
Sauverny:	église en 1110
Sergy:	église en 1110, chapelle dépendant de Pouilly en 1184.

Possessions dans le diocèse de Besançon

Mouthe:	prieuré et église en 1120
Rochejean:	chapelle dépendant de Mouthe en 1307.

Possessions dans le diocèse de Lyon

Les Bouchoux:	prieuré en 1262
Longchaumois:	église en 1245
Septmoncel:	église en 1245.

Possessions dans le diocèse de Lausanne

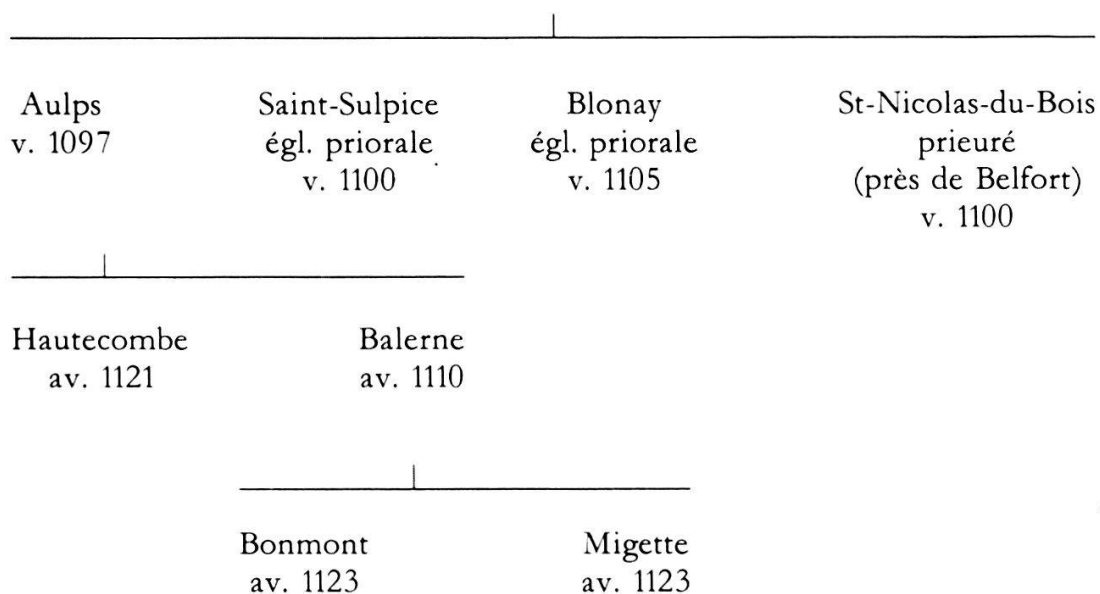
Ermitage du Lieu	cédé à l'abbaye du Lac-de-Joux en 1159
Choux:	église en 1307
SAVIGNY (dioc. de Lyon):	église de Lutry en 1087, prieuré de Lutry en 1124.
Cossonay:	église dépendant de Romainmôtier (1096) puis de Lutry vers 1140, signalée comme prieuré en 1228.
TOURNUS (dioc. de Chalon-sur-Saône):	Perroy, église en 1132, puis prieuré en 1172.

1.2. *La pénétration clunisienne*

929	donation de Romainmôtier à Cluny
962	Payerne
fin X ^e siècle	prieuré de Bévaix (au XIII ^e siècle, rattaché à Romainmôtier)
début XI ^e siècle	Saint-Victor de Genève
1083	donation à l'abbaye de Baume-les-Moines de l'église de Saint-Etienne de Pontarlier, avec (en 1111) la chapelle du château de Joux et la chapelle de Mijoux; Saint-Etienne est prieuré en 1153
fin XI ^e siècle	HautePierre (dioc. de Besançon), Corcelles (dioc. de Lausanne) Villars-les-Moines (dioc. de Lausanne) Mièges (dioc. de Besançon)
début XII ^e siècle	Morteau (dioc. de Besançon), prieuré cité en 1105 Ile Saint-Pierre (dioc. Lausanne)
avant 1126	Vaux (dioc. de Besançon) et ermitage de Mont-du-Fourg dépendant de Romainmôtier (à la place de Mont-du-Fourg, abbaye cistercienne de Mont-Sainte-Marie en 1199)
1139	parmi les dépendances de Romainmôtier sont citées: l'église de Bannans avec la chapelle de Sainte-Colombe (dioc. Besançon), les églises de Lully, d'Aples, de Mollens avec les chapelles de Ballens et Torchens, la chapelle de Saint-Barthélémy, la chapelle de l'hôpital d'Orbe, l'obédience de Vallorbe
fin XII ^e siècle	Baulmes (rattaché à Payerne).

1.3. *La filiation de Molesme*

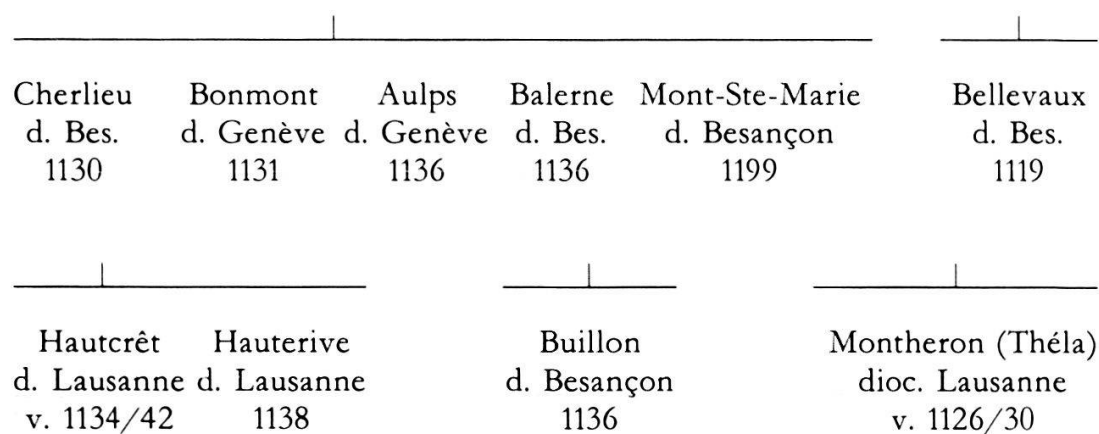
Molesme (1075)



1.4. *La filiation cistercienne*

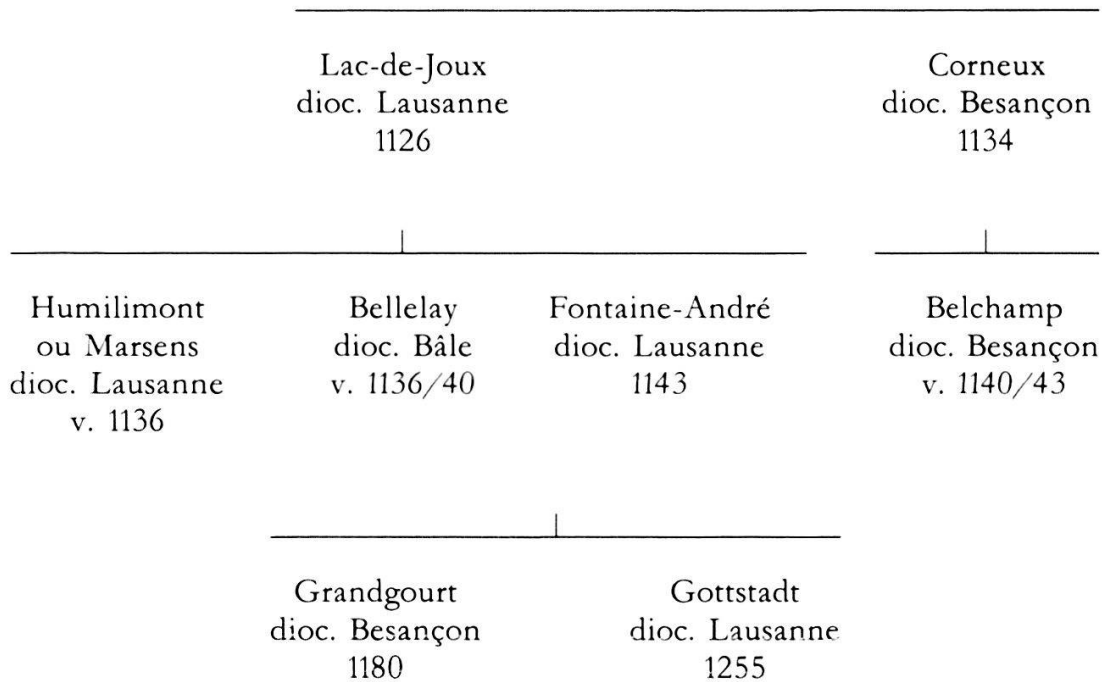
Clairvaux

Morimond



2. Le réseau canonial

2.1. La filiation des prémontrés



22. Les chanoines réguliers de Saint-Augustin

AGAUNE, Saint-Maurice (dioc. Sion)

dans le diocèse de Besançon

des biens importants entre Pontarlier et Salins inféodés au milieu du X^e siècle aux sires de Salins
une *cella* à Laval cédée en 1187 à Montbenoît
un hospice à Salins

dans le diocèse de Lausanne

église d'Assens au milieu du XII^e siècle
des terres, des biens
cf. en 1142: l'abbaye inféode à Humbert de Prangins ce qu'elle a à Lutry, Erans

ABONDANCE, en Chablais (diocèse de Genève)
(ancienne dépendance de Saint-Maurice d'Agaune)

Possessions dans le diocèse de Besançon

Villars-sous-Chalamont: terre de Saint-Sauveur vers le milieu du XII^e siècle
le prieuré de Beaulieu, avant la fin du XII^e siècle remplacé par l'abbaye de Goailles
l'abbaye de Grandvaux vers 1170
le prieuré de Ruffey (près Bletterans) au début du XIII^e siècle
des biens à Salins

MONTJOUX (Saint-Bernard de)

Possessions dans le diocèse de Lausanne (d'après le pouillé de 1228)

doyné de Lausanne:	hôpital Saint-Jean l'Évangéliste (autrefois au chapitre)
doyné d'Avenches:	Sevaz
doyné de Vevey:	Semsaes Montpreveyres Vevey
doyné de Neuchâtel:	«Bornu» (Moulin Bornu, Pompables)
doyné d'Outre-Venoge:	Etoy Bière
doyné d'Ogoz:	Avry Farvagny
doyné de Fribourg:	Fribourg

Possessions dans le diocèse de Besançon

prieuré de Bellaigue vers 1150 (route de Salins)
prieuré d'Esclans (près de Dole) vers 1177
à Salins: hôpital cité en 1177
grange de Saint-Ferréol
église de Jougne en 1177
église de Cendrey (vallée de l'Ognon) cédée à Saint-Paul de Besançon en 1183
terre de Fontenelay (Haute-Saône) cédée à l'abbaye d'Acéy vers 1140
des biens à Besançon au début du XIII^e siècle
hôpital aux Hôpitaux, près de Jougne, fondé vers 1282

MONTBENOÎT (diocèse de Besançon)

en 1141 (dans le diocèse de Lausanne):

église de Poliez-le-Grand avec la chapelle de Villars-le-Terroir

église de Goumoëns-la-Ville avec la chapelle de Penthereaz

église d'Echallens

église d'Oullens

église de Pampigny

en 1141 (dans le diocèse de Besançon):

3 granges (Bugny, Arçon, Chevigney)

5 églises dont Notre-Dame de Pontarlier

et des droits sur l'hôpital de Pontarlier

en 1184: prieuré de Laval (dioc. de Besançon) cédé par Saint-Maurice d'Agaune et des investissements dans le Vignoble: le «petit Montbenoît» de Montigny

3. Exemples d'investissements dans le diocèse de Besançon

3.1. Etablissements religieux possédant une maison à Salins au XII^e siècle:

Abondance	Balerne
Buillon	Cluny
Montbenoît	Montjoux
Romainmôtier	Saint-Maurice d'Agaune
Templiers	

3.2. Etablissements religieux possédant une rente sur les salines de Salins au XIII^e siècle:

Etablissement	Observance	diocèse	montant de la rente
Abondance	chanoines rég.	Genève	5 £
Agaune	chanoines rég.	Sion	10 £
Aulps	cisterciens	Genève	5 £ 3 bouillons 4 quartiers de muire (eau salée)
Balerne	cisterciens	Besançon	5 £ 7 bouillons
Bellerive	cist. moniales	Genève	6 charges de grand sel
Bonlieu	chartreux	Besançon	10 £ 2 bouillons
Bonmont	cisterciens	Genève	1 bouillon

Etablissement	Observance	diocèse	montant de la rente
Buillon	cisterciens	Besançon	40 sous
Entremont	chan. rég.	Genève	10 charges de grand se
Filly	chan. rég.	Genève	6 charges de grand sel
Fontaine-André	prémontrés	Lausanne	5 £
St-Jean de Gen.	pr. bénédictin	Genève	2 bouillons
Goailles	chan. rég.	Besançon	20 £
Hauterive	cisterciens	Lausanne	5 £
Hautcrêt	cisterciens	Lausanne	5 £
Humilimont	prémontrés	Lausanne	5 £
Lac-de-Joux	prémontrés	Lausanne	5 £ 20 charges de sel
Montbenoît	chan. rég.	Besançon	10 £ 2 bouillons
Mont-Ste-Marie	cisterciens	Besançon	7 bouillons, 2 charges
Mouthe	bénédictins	Besançon	6 charges de sel
Oujon	chartreux	Genève	5 £
Romainmôtier	clunisiens	Lausanne	10 charges de sel
St-Jean-Bapt. de l'Isle	clunisiens	Lausanne	5 £
Sixt	chan. rég.	Genève	8 charges de grand sel
Vallon	chartreux	Genève	6 charges de sel

d'après le Cartulaire des salines de Salins (XIII^e s.), Bibliothèque municipale de Besançon, Chifflet 42.